

# **Acap - Pôle régional image**

***Lire et écrire les images :  
projet 2017-2019 pour un pôle culturel  
de l'image et du regard des Hauts-de-France***

**Découvrir,  
Comprendre,  
Expérimenter.**

**septembre 2016**

## Introduction

Le cinéma est le loisir préféré des français. Chacun entretient un lien intime avec les émotions qu'il procure. Il travaille les imaginaires et nourrit la représentation du monde pour chacun. Mais si chaque année les salles attirent des millions de spectateurs, on constate aujourd'hui un réel déséquilibre entre les types d'offres.

Aux côtés des films à gros budgets, bénéficiant de moyens de communication développés, il existe tout un champ de propositions cinématographiques moins relayées par les médias qui, malgré leur qualité, peinent à rencontrer le public. Ce déséquilibre se retrouve également du côté des lieux de diffusion, entre les multiplexes principalement urbains ou péri-urbains, qui concentrent une grande partie des spectateurs sur des films principalement commerciaux, et les salles de 1 à 5 écrans qui maillent le territoire sur de plus petits bassins de population et travaillent, pour la plupart, une «offre à taille humaine», privilégiant le lien avec les publics et variant les contenus proposés.

Convaincus de la nécessité d'accompagner le travail et l'activité des salles dites de proximité afin de garantir un accès équitable du plus grand nombre aux lieux cinématographiques et à la diversité du cinéma, l'Acap a placé son action, dès sa création, aux côtés des porteurs de projets - exploitants, enseignants, relais associatifs... - dans leurs efforts pour proposer aux populations une offre qualifiée.

Au cœur du projet, la volonté de favoriser la rencontre du public, notamment les jeunes, avec la diversité de la création cinématographique : formes, contenus, univers artistiques, pays d'origine... afin d'ouvrir les imaginaires et proposer différentes lectures du monde.

Aux côtés de ce travail mené en faveur d'une rencontre avec le cinéma, depuis des années l'Acap a ouvert son champ d'action aux autres régimes d'images animées. L'accélération technologique a en effet permis le développement de nouveaux modes de création et de diffusion des images. Télévision d'abord, puis écrans d'ordinateurs et maintenant de tablettes et de smartphones, l'image s'invite en permanence dans notre quotidien, nous plongeant dans un flux audiovisuel ininterrompu, que nourrit une grande diversité de producteurs de contenus, aux motivations très variées : artistiques, commerciales, informatives, militantes...

Face à ce flot d'images, intrinsèquement fascinatoires, qui met au même niveau contenus propagandistes, messages promotionnels, divertissements, informations, ou création artistique, il est primordial d'accompagner les regards. A l'enjeu traditionnel d'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui a fondé l'école, s'ajoute aujourd'hui celui d'une lutte contre l'illettrisme visuel dont la pierre angulaire est l'éducation aux images. L'objectif en est tout autant la construction par le plus grand nombre d'une distance critique par rapport aux contenus regardés que la capacité de chacun à exercer sa propre créativité.

Accès au sens et au symbole, confrontation avec des points de vue différents, rencontre avec des créateurs, affirmation de la subjectivité... les attendus de cette «rencontre accompagnée» avec le cinéma et les images en général participent de l'affirmation par chacun d'un point de vue citoyen sur le monde qui l'entoure. C'est sur ce terrain que se situe l'activité de l'Acap, en collaboration avec les structures culturelles et éducatives (cinémas, établissements scolaires, maisons de quartier...), dans un lien étroit avec les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel et les relais de terrain (associations, enseignants, exploitants...) et aux côtés des partenaires publics.

Cette action se déploie sur le territoire picard depuis plus de 15 ans et se repense aujourd'hui, à l'aune de la fusion des régions, autour de la création d'un pôle culturel de l'image et du regard des Hauts-de-France.

# Sommaire

**Enjeux du projet - p.4**

**Axes d'intervention - p.6**

1. Les actions auprès des publics et des relais - p.7

2. La filière de l'action culturelle cinéma audiovisuel - p.10

3. L'innovation, le rayonnement, la prospective - p.13

4. Le lien entre la création et la transmission - p.16

**Modalités et conditions de la réussite - p.19**

**Phasage opérationnel et budgétaire - p.20**

---

## Enjeux du projet

S'engager aujourd'hui dans l'écriture d'un projet culturel autour des images pour 2017-2019 ne peut se faire sans **intégrer à la réflexion les profondes ruptures sociales que traverse la société française** actuellement. Qu'il s'agisse du contexte d'attentats terroristes qui frappe le pays ou de la fracture démocratique révélée à travers l'augmentation de l'abstention ou la montée de l'extrême droite lors des dernières élections régionales, aucun secteur de la société ne peut faire l'économie d'un examen critique de ses modes d'action auprès des publics.

Les questions de ce qu'on partage, de ce qui nous différencie, de ce qui constitue les fondamentaux de notre société, de ce qui intègre, de ce qui exclut ; aujourd'hui plus que jamais, il est impossible d'être certain des réponses à apporter et des recettes à appliquer. Mais nous portons la conviction que l'art, la culture, le partage de ces biens immatériels et universels participent d'une ouverture à l'autre, d'une rencontre curieuse et enrichissante avec l'ailleurs, l'autrement. Et que si l'on veut que cette rencontre advienne, il faut en permanence réinterroger les modes de relation avec les habitants et les publics, réaffirmer la présence artistique et culturelle sur les territoires les plus isolés, soutenir l'attention aux initiatives plus marginales, favoriser la coopération, le décloisonnement, la mise en réseau... Que loin de se refermer sur une approche dogmatique et «savante» du cinéma, il faut tenter de nouvelles formes de transmission, considérer la culture des publics visés, aborder les images d'internet et se confronter aux contenus complotistes et manipulateurs qu'on peut y trouver. Et proposer, toujours, d'interroger, déconstruire, analyser, comprendre, essayer, créer... Autant de démarches reconnues comme essentielles pour les citoyens de l'ère de la culture numérique, pour lesquels créativité, collaboration, pensée critique et goût de la tentative seront déterminantes au titre ce qui a été défini comme étant les «compétences du 21ème siècle».

C'est à partir de ces convictions que s'est construit le présent projet qui, dans le contexte de redéfinition des frontières régionales et d'impulsion d'une politique culturelle ambitieuse portée par le nouvel exécutif régional, s'articule autour de **trois priorités**.

D'une part, penser la constitution et l'animation d'une dynamique de réseau entre les différents acteurs régionaux de l'action culturelle et éducative cinéma et audiovisuel. Quel avenir pour la création si aucun lieu ne la diffuse ? Quelle place pour les créateurs s'il n'y a pas de renouvellement des publics ? Quelle société pour demain si le public n'est pas accompagné dans la lecture critique du flux d'images qui l'environne ? Salles de cinéma, enseignants, professionnels de l'image, associations cinéma-audiovisuel, animateurs, festivals, médiathèques, circuits itinérants... sont les acteurs de ce partage des œuvres et de la transmission des savoirs. A l'instar des réalisateurs, des sociétés de production en région ou des prestataires techniques, ils ont besoin d'être accompagnés, mis en réseau, leur action doit être valorisée, qualifiée, exportée et leur capacité d'innovation stimulée et encouragée. Leurs cadres d'intervention sont multiples, les publics qu'ils accompagnent changent, ils évoluent dans un environnement institutionnel complexe et inscrivent leur action dans un contexte de concentration économique dont ils sont pourtant l'une des composantes vitales sur les territoires. Dans le cadre d'une politique cinéma forte, l'accompagnement des «passeurs» doit être pensé avec le même soin que celui des créateurs. L'enjeu est de **faire bénéficier la filière action culturelle et éducative régionale ainsi que les pouvoirs publics qui l'accompagnent d'un socle d'appui identifié et solide grâce à l'extension de la mission de pôle d'éducation à l'image que porte l'Acap - Pôle régional image**. Celle-ci s'articule autour de la construction d'un réseau performant d'opérateurs, la montée en compétences des porteurs de projets, la mutation des pratiques professionnelles prenant en compte les évolutions technologiques et sociétales et une coopération dynamique entre filière industrielle et filière culturelle.

D'autre part, la politique cinéma et audiovisuel de chaque région s'élabore dans un partenariat avec l'Etat et le CNC qui modélise un certain nombre de dispositifs à travers la France : Lycéens et apprentis au cinéma, Passeurs d'images, accompagnement de l'exploitation cinématographique... Pour autant, chaque territoire et chaque coordination régionale ont développé leurs propres modes d'action pour adapter les projets à leurs spécificités géographiques, sociologiques, économiques ainsi qu'aux priorités politiques énoncées. C'est ainsi que les deux anciennes régions Nord Pas-de-Calais et Picardie, si elles ont bénéficié globalement des mêmes axes de coopération avec l'Etat et le CNC dans le cadre des conventions de développement cinématographique, ont décliné différemment les dispositifs qu'elles soutenaient. Il est impératif désormais d'**unifier l'offre aux publics** de chaque côté de l'ancienne frontière régionale. Et cette **mise en cohérence de la politique d'action culturelle et éducative cinématographique à l'échelle de la nouvelle région** est l'occasion de **renouveler en profondeur les propositions et de vivifier les projets** par le partage d'expertises et l'échange de pratiques entre coordinateurs des deux anciens territoires régionaux.

Enfin, le cadre national de coopération autour des politiques de soutien au cinéma et à l'audiovisuel est actuellement en redéfinition. En effet, les conventions de partenariat entre les DRAC, les Régions et le CNC arrivant à terme fin 2016, la nouvelle génération de conventions de développement cinématographique est l'occasion pour les partenaires institutionnels de repenser leurs priorités communes et d'initier de nouvelles actions. En la matière, le CNC impulse un certain nombre de propositions qui font écho au volontarisme porté par le nouvel exécutif régional dans le domaine culturel en général et cinématographique en particulier : soutien à l'émergence, cinés-clubs en lycées, animateurs dans les salles de cinéma... Ainsi, le projet 2017-2019 pour un pôle culturel de l'image et du regard des Hauts-de-France se fonde sur l'**accompagnement des politiques publiques Etat-Région, et notamment sur les nouveaux axes définis dans le cadre de la convention de développement cinématographique 2017-2019**. Ce cadre

conventionnel définit une politique publique co-construite autour de la création cinéma et audiovisuel, de la diffusion et la transmission des œuvres dont l'Acap, en sa qualité d'agence régionale, accompagne la définition et la mise en œuvre. **Outil de la coopération entre les partenaires publics, le pôle incarne l'espace d'un dialogue partagé sur les problématiques d'action culturelle et éducative autour des images** entre les différentes institutions - Rectorat, DRAAF, Enseignement supérieur, Collectivités locales, Conseils départementaux, Conseil régional, DRAC, CNC... - et avec les opérateurs de terrain.

## **Les axes d'intervention**

A l'appui des enjeux du projet 2017-2019 pour un pôle culturel de l'image et du regard des Hauts-de-France, le programme d'actions se décline autour de quatre axes d'intervention : les actions menées auprès des publics et des relais, l'accompagnement de la filière action culturelle cinéma et audiovisuel, les développements en matière d'innovation, de rayonnement et de prospective et le travail autour du lien entre création et transmission.

## 1. Les actions auprès des publics et des relais

Contribuer à une diffusion large des films ainsi qu'à la transmission des savoirs auprès des habitants du territoire passe avant tout par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'actions éducatives et culturelles autour des images. Mais pour être pertinents, ceux-ci doivent s'adapter au contexte de réalisation et au public cible, définissant ainsi une grande variété dans la typologie d'activités, les contenus, les formats, les durées, les démarches... dans une logique de co-construction avec les relais de terrain. Favoriser ce travail de partenariat nécessite de former les professionnels de l'éducation et du social afin de susciter leur envie de s'inscrire dans des démarches cinématographiques avec leurs publics, mais également de leur transmettre des clés et des outils qui leur permettront de porter des projets et d'engager de nouveaux partenariats.

# 1. Les actions auprès des publics et des relais

## L'accompagnement des relais

<b>Objectifs</b>	Sensibiliser et mobiliser les personnes relais en charge des publics cibles des actions, développer leurs compétences et faciliter la mise en œuvre de leurs projets	<b>Publics</b>	Professionnels de l'enseignement : enseignants depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, formateurs, documentalistes... Professionnels socio-éducatifs : animateurs, éducateurs, personnels pénitentiaires, médiateurs... Professionnels de l'animation culturelle : médiathécaires, collectivités locales...	<b>Modalités d'action</b>	Information, formation, ressources Soutien à la mise en œuvre des actions par la mise à disposition d'outils de médiation et de matériels pédagogiques Conseil, ingénierie Accompagnement du réseau des Volontaires Cinéma et Citoyenneté (services civiques portés par Unis Cités pour développer les cinés-clubs en lycées) : formation, ressources pédagogiques, accompagnement à la programmation...
------------------	--	----------------	--	---------------------------	---

## Les actions d'éducation à l'image

<b>Objectifs</b>	Favoriser la rencontre avec la diversité du cinéma, le développement des connaissances, la stimulation de la créativité, le décodage des images médiatiques, la pratique artistique et sa valorisation	<b>Publics</b>	Les jeunes publics, de la maternelle jusqu'aux jeunes adultes, dans le temps scolaire (écoles, collèges, lycées, MFR, CFA) ou en temps de loisirs (CAJ, bibliothèques...) Après de publics spécifiques : jeunes sous main de justice, personnes en maison de retraite, en situation de handicap, bénéficiaires de minimas sociaux... En zone urbaine comme rurale, avec une attention particulière pour les territoires «enclavés»	<b>Modalités d'action</b>	Pilotage régional et coordination pour l'Académie d'Amiens de Lycéens et apprentis au cinéma en lien avec Cinéligue, coordinateur pour l'Académie de Lille : qualification du dispositif par un ensemble de propositions qui associe davantage les élèves et renforce la place de la création dans le projet Coordination de Passeurs d'images en articulation avec Hors Cadre Partenariats en et hors temps scolaire (enseignements Cinéma-Audiovisuel en lycée, ateliers et rencontres dans les établissements scolaires, partenariats avec les structures culturelles, socio-éducatives, d'animation...) Partenariats avec les collectivités locales sur des logiques de développement culturel territorial (mise en place d'une dynamique cinéma à l'échelle d'une commune, d'une communauté de communes...) Organisation de rencontres régionales des jeunes autour de la pratique audiovisuelle : projection de films d'ateliers, échanges, sensibilisation...
------------------	--	----------------	--	---------------------------	--

## Les propositions culturelles cinématographiques

<b>Objectifs</b>	Appuyer l'action des salles de cinéma dans leur travail de renouvellement des publics, d'accès aux films, de médiation entre les œuvres filmiques et les spectateurs, de défense de la singularité du grand écran (par rapport aux plus petits), par la mise en place d'actions culturelles diversifiées qui cherchent à emmener le plus grand nombre vers des propositions de qualité, prolongeant l'expérience de diffusion, stimulant la fréquentation, favorisant le débat et l'échange	<b>Publics</b>	Le tout-public Travail spécifique en direction des jeunes pour favoriser leur venue en salle de cinéma Travail en direction des familles	<b>Modalités d'action</b>	Les bons plans cinéma de la carte Génération Hauts-de-France, destinés aux 15-25 ans afin de favoriser la sortie en salle de cinéma, accompagnés de prolongements pédagogiques La coordination d'une manifestation cinématographique dans toute la région qui, à l'occasion d'un temps fort annuel, propose aux publics des salles partenaires une programmation accessible et de qualité axée sur l'action culturelle en salle de cinéma : séances rencontres, ciné-goûter, ciné-gaming, ciné-quiz... Le relais des manifestations nationales et régionales dans les salles : mois du film documentaire, fête de l'animation, diffusion des films aidés en région...
------------------	---	----------------	--	---------------------------	---



### **Lycéens et apprentis au cinéma Hauts-de-France**

Les coordinations des deux anciennes régions, Acap et Cineligue, ont élaboré une proposition nouvelle - et unique en France - pour un dispositif unifié sur l'ensemble de la grande région. Elle réinvestit les fondamentaux de ce projet d'éducation artistique au cinéma - découverte et compréhension des œuvres, rencontre avec des artistes, acquisition de connaissances et pratique artistique - et replace au cœur du parcours l'appropriation du programme par les jeunes.

Seront ainsi proposés chaque année aux équipes éducatives et leurs élèves 5 films, dont 1 titre présélectionné par un panel de classes participantes, 3 par un comité associant les enseignants et 1 film de choix régional. Pour favoriser la compréhension des films par les jeunes, un soin particulier est porté à l'accompagnement pédagogique (formations, documents associés, prolongements numériques...). Dédié à l'ouverture culturelle, le projet propose par ailleurs à chaque élève inscrit de découvrir les métiers et l'univers de la création cinématographique par le biais d'une rencontre en classe avec un professionnel de l'image et invite les jeunes participants à développer leur propre créativité, à travers des ateliers pratiques et un appel à production vidéo sur le thème «180 secondes pour partager les films découverts». Pour valoriser ces démarches créatives et favoriser les échanges entre participants, une rencontre régionale clôturera le programme en fin d'année.

### **Intérieur Jour, Extérieur Nuit - manifestation cinématographique régionale**

Si de nombreuses opérations nationales ont été développées pour favoriser la sortie au cinéma (Printemps du cinéma, Fête du cinéma, Festival Télérama...), peu s'attachent à valoriser et à encourager le travail d'action culturelle des salles. Dans une région qui, comme les Hauts-de-France, compte de nombreux territoires ruraux, globalement irrigués par un maillage de salles de cinéma de proximité et de points de circuits itinérants, il est essentiel de soutenir toutes les initiatives qui contribuent à créer un lien privilégié entre les spectateurs d'une zone géographique et leur lieu de cinéma le plus proche. On le sait, face à la concentration du secteur, c'est avant tout l'éditorialité et la diversité des rendez-vous proposés qui permettront à ces lieux de dynamiser leur fréquentation. Ainsi, la création d'un événement cinématographique récurrent, pensé à l'échelle de la région, associant dans une même politique tarifaire et une même communication d'ampleur les salles partenaires du projet et qui s'appuie sur une programmation accessible et de qualité, constitue un projet fort au service du renouvellement des spectateurs, du développement des partenariats locaux, de la circulation des publics entre lieux cinématographiques et de la valorisation de la salle comme lieu dynamique. A travers ce temps fort régional annuel, il s'agit avant tout de proposer aux habitants un vaste programme d'actions culturelles dans les lieux cinématographiques qui mêle avants-premières, ciné-goûters, séances débats, ciné-gaming, ateliers de sensibilisation, ciné-concerts, expositions, quiz cinéma... et valorise la diversité des modes de rencontre - et de plaisir - avec le cinéma.

### **Accompagnement des services civiques des cinés-clubs**

Le CNC et la Région souhaitent engager communément le déploiement dans les lycées des Hauts-de-France de cinés-clubs du 21ème siècle. Fondé sur l'idée d'une transmission par les pairs et d'un investissement fort de jeunes volontaires en service civique, le dispositif prévoit l'organisation de séances de cinéma dans les lycées, hors temps scolaire, autour de films d'auteurs aux thématiques sociales fortes. Si Unis Cités, qui porte le projet, gère l'encadrement des volontaires et leur formation en matière d'animation de débats sur le thème de la citoyenneté, il est essentiel de leur transmettre des

outils autour du cinéma afin de leur offrir une meilleure aisance dans les échanges avec les publics et l'organisation des projections. A travers un partenariat structuré avec Unis Cités, l'enjeu est donc d'apporter au projet une expertise en matière d'action culturelle et d'éducation à l'image : prise en charge de la formation des jeunes volontaires sur la lecture et l'analyse de film, du conseil en programmation, de l'apport de ressources pédagogiques complémentaires... , facilitation du lien avec les établissements scolaires partenaires des dispositifs d'éducation à l'image (Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma, options...) et articulation du projet avec l'action des salles de cinéma de proximité.

## 2. La filière de l'action culturelle cinéma et audiovisuel

Exploitants de salles de cinéma, associations cinéma audiovisuel, festivals, fonds d'archives audiovisuelles... les opérateurs de l'action culturelle et éducative cinématographique présents en région Hauts-de-France sont nombreux. La diversité des actions qu'ils portent est un atout pour développer une offre variée auprès des habitants de la région. Pour enrichir et développer cette offre à l'échelle de la nouvelle région, il est essentiel de favoriser leur mise en réseau, d'accompagner leurs actions et de qualifier leurs pratiques professionnelles.

## 2. La filière de l'action culturelle cinéma et audiovisuel

### Le repérage, l'identification, la valorisation

---

<b>Objectifs</b>	Développer et partager la connaissance du tissu professionnel qui porte les projets d'action culturelle cinéma sur le territoire (forces, faiblesses, spécificités) pour contribuer au déploiement d'actions et favoriser la mise en œuvre de partenariats	<b>Publics</b>	Associations cinéma audiovisuel Salles de cinéma et circuits itinérants Festivals et manifestations autour des images Fonds d'archives audiovisuelles, collectionneurs de matériels	<b>Modalités d'action</b>	Observatoire des acteurs de l'action culturelle cinéma et audiovisuel : identification, recensement des matériels, des lignes éditoriales, des besoins, réalisation d'études socio-économiques, d'états des lieux régionaux... Création, mise en ligne et promotion d'un annuaire régional géo-localisé des acteurs de l'action culturelle en région Valorisation des activités des acteurs de la filière à travers des temps professionnels et publics spécifiques et informations sur les activités via les outils numériques (Newsletter, page Facebook...)
------------------	--	----------------	--	---------------------------	--

### La création d'interaction entre les acteurs de la filière

---

<b>Objectifs</b>	Développer des espaces d'échanges et de partage pour favoriser la bonne connaissance des acteurs entre eux, la transmission de pratiques, la réflexion prospective, le développement de collaborations et consolider ainsi la filière	<b>Publics</b>	Associations cinéma audiovisuel Salles de cinéma et circuits itinérants Festivals et manifestations autour des images Fonds d'archives audiovisuelles, collectionneurs de matériels Réalisateur et techniciens engagés dans des démarches de transmission	<b>Modalités d'action</b>	Coordination de groupes de travail thématiques, organisation de rencontres régionales dédiées à l'éducation à l'image, journées interprofessionnelles... Mise en place et gestion d'outils partagés : page Facebook de l'éducation à l'image en région, développement du Portail de l'éducation à l'image des Hauts-de-France (avec espace dédié pour l'échange de pratiques)... Incitation à la collaboration des acteurs : co-production de contenus d'action culturelle et de projets éducatifs, mise en relation d'acteurs...
------------------	---	----------------	---	---------------------------	---

### L'accompagnement à la qualification des pratiques et des projets

---

<b>Objectifs</b>	Mutualiser et élargir les matériels pédagogiques et audiovisuels disponibles sur la région et faciliter l'accès à la formation professionnelle afin de consolider l'action des acteurs de terrain, dont la fragilité économique freine le développement des compétences et des projets. Offrir un point d'entrée et d'accompagnement des collectivités	<b>Publics</b>	Exploitants de cinéma Personnels des associations cinéma et audiovisuel Equipes des Festivals Animateurs des salles de cinéma Personnels des collectivités locales	<b>Modalités d'action</b>	Accompagnement à la montée en compétence : formations professionnelles, temps d'information professionnelle thématiques autour de sujets d'actualité, création et mise à disposition de ressources pratiques et méthodologiques (dossiers thématiques, compte-rendus de rapports, fiches pratiques...) Aide à la mise en œuvre de projets : aide à la programmation, création/repérage/diffusion de séquences pédagogiques, veille et information sur l'actualité professionnelle et sur les appels à projets Ingénierie, accompagnement à la rédaction de dossiers Conseil auprès des collectivités locales Création et gestion d'un parc de matériel pédagogique Animation du réseau des animateurs en salle de cinéma en articulation avec De la suite dans les images
------------------	--	----------------	--	---------------------------	--

### Le parc régional de matériel pédagogique

La pratique de l'action éducative et culturelle autour des images s'appuie bien souvent sur des matériels, à la technicité plus ou moins développée, qui permettent de présenter et de travailler les notions abordées : expositions, outils du pré-cinéma, objets de médiation (type table MashUp), etc. Actuellement en région, des matériels existent et sont sous-utilisés et d'autres mériteraient d'être dupliqués pour une plus grande diffusion. Par ailleurs, les structures qui portent des ateliers de pratique autour des images manquent de matériel audiovisuel pour mener leurs actions dans les conditions pédagogiques adaptées, notamment, au nombre de participants. Enfin, certaines notions ou modes de création d'images ne peuvent être abordés en raison du nombre ou du coût des matériels à mobiliser (réalisations avec drones, créations machinima à partir de jeux vidéos, montage audiovisuel...). A l'instar du parc de matériel mis à disposition des créateurs que porte Pictanovo, il s'agit de mettre en place un parc de matériel adapté aux projets d'éducation artistique et de médiation culturelle autour des images, piloté par le Pôle et qui soit ouvert aux porteurs de projets de la région (salles de cinéma, associations audiovisuelles, enseignants, médiathèques, services civiques des cinés-clubs...).

---

### Animation du réseau des animateurs des salles de cinéma

Dans la perspective, actuellement à l'étude, d'un partenariat entre la Région, l'Etat et le CNC autour du déploiement d'animateurs culturels au sein des salles de cinéma de la région, il paraît essentiel de penser les conditions de leur accompagnement dans la médiation auprès des publics. Au-delà de l'hypothèse d'un portage de certains de ces

postes par les réseaux de salles - De la suite dans les images et l'Acap - dans une dynamique de mutualisation (hypothèse qu'il conviendra d'étudier à l'occasion de la définition du dispositif d'accompagnement par la Région), deux axes principaux de soutien à leur action sont à mettre en œuvre. D'une part, la formation et l'information autour des enjeux de la médiation cinéma, d'autre part, la mise en réseau de ces animateurs afin de favoriser la co-construction de projets entre lieux cinématographiques et l'échange de pratiques. Prévisionnements de films, formation à la prise de parole en public, modules autour de la communication numérique, identification des relais socio-éducatifs du territoire, mise en relation avec les services civiques des cinés-clubs, accueil dans les formations sur les films des dispositifs scolaires... Autant de propositions à travailler en complémentarité avec De la suite dans les images et la chambre syndicale des cinémas du Nord Pas-de-Calais.

### Le Portail de l'éducation à l'image des Hauts-de-France

Consacré à la médiation autour des images, il s'agit de développer et d'étendre, sur la base de l'actuel Portail ressources de l'Acap, un nouvel outil numérique au service du développement de projets en région et de la démocratisation des savoirs. Y sera intégré un ensemble de données utiles destinées tant aux porteurs de projets (relais socio-éducatifs, associations, salles de cinéma...) qu'au grand public désireux d'acquérir ou de développer ses connaissances autour du cinéma et de l'audiovisuel : centre de ressources pédagogiques dématérialisées autour de la grammaire des images (ouvrages, vidéos, liens...), informations pratiques autour des actions et dispositifs existant en région en matière d'éducation artistique et de diffusion culturelle, répertoire géo-localisé des opérateurs de terrain, base de données des outils de médiation disponibles en région, espace d'échange de pratiques et d'expériences entre professionnels, lieu de valorisation de réalisations vidéos des participants aux actions. Cet outil partagé se complétera d'une page Facebook dédiée à la communauté de l'action éducative et culturelle et destinée à favoriser la transmission d'informations professionnelles (actualités administratives, légales, information sur les rendez-vous régionaux ou nationaux, liens vers des articles, ouvrages...).

### 3. L'innovation, le rayonnement, la prospective

La question de l'accompagnement des regards se place aujourd'hui comme une priorité de nos sociétés d'écrans. Véritable enjeu des politiques publiques culturelles et éducatives, elle impose d'interroger en permanence les modes de rencontre avec les publics visés et de se nourrir d'apports technologiques et artistiques variés pour renouveler les angles d'approche. Portée par une grande diversité d'acteurs, elle fait l'objet d'initiatives multiples à l'échelle locale comme nationale et se prête à différentes lectures selon qu'elle est envisagée en France ou dans d'autres pays, notamment en Europe. En la matière, la prospective, la mise en perspective des actions, l'accompagnement vers l'innovation artistique, culturelle et pédagogique, à l'échelle nationale comme européenne, sont des leviers de stimulation et de valorisation pour les porteurs de projets en région.

### 3. L'innovation, le rayonnement, la prospective

#### La transdisciplinarité et le renouvellement des approches

---

<b>Objectifs</b>	Stimuler le croisement avec d'autres arts pour favoriser le renouvellement des propositions pédagogiques aux publics et proposer des parcours de découverte artistique et culturelle enrichis
<b>Publics</b>	Les opérateurs de l'action culturelle et pédagogique : associations cinéma et audiovisuel, salles de cinéma, circuits itinérants, festivals... Les artistes et techniciens de l'image mais aussi les créateurs d'autres disciplines Les relais sur les territoires : enseignants, animateurs... Les acteurs des autres champs artistique et culturel
<b>Modalités d'action</b>	Développer au sein de la Graineterie et en partenariat avec les autres agences culturelles thématiques un axe de recherche et développement pluridisciplinaire autour de problématiques communes (renouvellement du lien avec les publics sur les territoires, évolution des pratiques de spectateurs, nouveaux modes d'émergence et de portage des projets...) Programmer dans les actions d'éducation à l'image et de diffusion culturelle des propositions croisant cinéma et autres disciplines artistiques Organiser en partenariat avec les agences et pôles culturels des formations et journées professionnelles mixant les publics sur des thématiques transversales et mutualiser des services aux professionnels Repérer et valoriser les initiatives d'actions culturelles et pédagogiques pluridisciplinaires

#### L'innovation pédagogique et culturelle

---

<b>Objectifs</b>	S'appuyer sur l'opportunité que représente le numérique pour développer des parcours pédagogiques et des outils de médiation explorant les modes d'interactivité et de collaboration entre participants ludiques et originaux. Renforcer la recherche, l'expérimentation et le développement dans ce secteur
<b>Publics</b>	Les acteurs de la filière action culturelle et éducative cinéma et audiovisuel Les artistes et techniciens porteurs de projets Les acteurs de la recherche et du partage (université, FabLab...) Les autres secteurs artistiques et culturels
<b>Modalités d'action</b>	Programmer au sein des ateliers proposés des contenus basés sur les nouvelles technologies et les nouveaux usages numériques Mener une politique de recherche et développement en faveur d'outils pédagogiques et de médiation innovants autour des images Porter un fonds d'aide à l'innovation pédagogique et culturelle, destiné à faciliter le développement d'initiatives innovantes autour de la transmission culturelle et la démocratisation des savoirs autour des images Participer à des groupes de réflexion en région et au national autour de l'éducation artistique et culturelle et des nouvelles pratiques

#### L'ouverture au national et à l'international

---

<b>Objectifs</b>	Faire rayonner les initiatives du territoire au-delà des frontières régionales et nationales par l'inscription dans les réseaux nationaux et par le développement de partenariats européens favorisés par la situation géographique des Hauts-de-France
<b>Publics</b>	Les acteurs de l'éducation à l'image et de la diffusion culturelle
<b>Modalités d'action</b>	Participer aux instances nationales dédiés à l'éducation à l'image (réseau des pôles, de Lycéens et apprentis au cinéma, de Passeurs d'images...) et à la diffusion culturelle (AFCAE, GNCR...) ainsi qu'aux principales rencontres professionnelles organisées par les Ministères ou le CNC Travailler, en lien avec les services ad hoc du Conseil régional, à l'information et à la formation des acteurs autour du montage de projets européens Animer en région un réseau dédié à la collaboration avec les pays européens (rendez-vous régional récurrent, valorisation des expériences menées, développement de projets en partenariat...)

### La Graineterie, pôle régional de coopération culturelle

Depuis le début de l'année 2016, l'Acap a intégré des bureaux communs avec Actes Pro, réseau de Compagnies, le Centre régional du Livre et de la Lecture, le Patch, réseau des musiques actuelles, et Ombelliscience, pôle de culture scientifique. Au-delà de la mutualisation des espaces et d'un ensemble de matériels, au-delà de l'échange de pratiques et le partage d'informations, cette réunion de 5 agences et pôles culturels régionaux, formalisée par la création de la Graineterie, porte l'ambition d'un projet plus large de lieu pluridisciplinaire de recherche, d'innovation et de partage en matière de politiques culturelles territoriales. Persuadés que la réunion de ces structures peut générer davantage que la somme de leurs 5 expertises, l'objectif est d'associer à ce travail conjoint des chercheurs, des acteurs de terrain, les réseaux sectoriels, les pouvoirs publics... sur quatre thématiques transversales : le renouvellement du lien avec les habitants sur les territoires, l'évolution des pratiques culturelles, notamment liée au numérique, l'accompagnement de l'émergence et des nouveaux modes d'entrepreneuriat culturel et l'évaluation des politiques publiques artistiques et culturelles. Expérimentations, croisements disciplinaires, apports théoriques, études partagées... les modes d'action sont multiples et les modalités de la mise en œuvre sont actuellement en cours de définition à travers un D.L.A. L'enjeu principal du projet, qui s'inscrit sur le long terme, est de contribuer à l'échelle régionale à la qualification des projets et des acteurs du territoire dans une optique de pratiques solidaires et d'innovation sociale.

### Fonds d'aide à l'innovation pédagogique et culturelle

Le numérique représente une réelle opportunité dans le renouvellement des approches de transmission et de démocratisation des savoirs, et notamment dans le domaine des images. Qu'il s'agisse d'objets pédagogiques (applications, interfaces tactiles...) ou d'outils d'action culturelle (dispositifs interactifs en salle de cinéma), leur conception fait nécessairement dialoguer les compétences de différents corps de métier aux réalités, vocabulaire, méthodes, temporalité et objectifs différents. Autant d'ingrédients nécessaires à l'innovation, qui font de ces aventures un chemin de tâtonnements, d'expériences et d'hybridations. Favoriser le développement de ces démarches, sur des projets protéiformes, nécessite d'adapter les modalités d'accompagnement aux besoins spécifiques et d'ouvrir le champ aux différents types d'acteurs artistiques et culturels. L'enjeu est donc de penser un fonds d'aide ouvert

aux porteurs associatifs, selon un cadre administratif souple, qui s'inscrit dans une démarche Recherche et Développement et ne soit pas lié à des objectifs de retombées économiques, peu compatibles avec le secteur de la médiation culturelle. Le portage d'un tel fonds par le Pôle s'accompagnerait par ailleurs d'une aide aux porteurs de projets en termes d'identification et de mise en relation des partenaires, d'appréhension des enjeux juridiques ou de suivi des projets.

### L'ouverture à l'Europe

Si la France bénéficie d'un schéma artistique et culturel particulièrement dynamique, et notamment en matière de cinéma grâce au modèle posé par le CNC, les voisins européens abordent également les questions d'éducation à l'image et le font sous des angles qui leur sont propres, avec des positionnements parfois très différents. Depuis le rapport de Xavier Lardoux remis au CNC en 2014, l'enjeu du développement d'un travail en réseau qui dépasse les frontières sur ce sujet est particulièrement souligné au regard de l'omniprésence des écrans, spécifiquement auprès des plus jeunes. La situation géographique des Hauts-de-France fait de cette ouverture aux collaborations internationales un axe fort, dont il convient d'accompagner le développement. Sur la base du travail de mise en réseau des acteurs effectué par le Pôle, la priorité est de travailler, en liaison avec le service ad hoc du Conseil régional, à l'information et à la formation autour du montage de projets européens. Par ailleurs, et entre autres pistes, un rendez-vous régional récurrent dédié aux collaborations européennes en matière d'éducation artistique et d'action culturelle autour des images pourrait être initié, en s'appuyant notamment sur le Festival Ciné-Jeunes de l'Aisne, partenaire privilégié de l'ECFA (Association Européenne du Cinéma pour l'Enfance et la Jeunesse), afin d'impliquer plus largement, favoriser le partage et valoriser les initiatives existant en région.

#### 4. Le lien entre la création et la transmission

L'objectif d'une éducation artistique à l'image n'est pas que la transmission d'un geste technique ou l'apprentissage de la maîtrise de matériels audiovisuels. C'est avant tout la rencontre avec des imaginaires, des subjectivités revendiqués qui autorisent pour chacun la formulation d'un point de vue personnel sur le monde qui l'entoure. Or cet échange «sensible» opère dans les deux sens. Riche d'une expérience concrète et des questions quotidiennes du professionnel de l'image qui les met en partage auprès des publics rencontrés, cet échange est également inspirant pour le créateur car il lui impose d'interroger sa pratique pour la mettre en récit et lui permet de rencontrer une diversité de personnalités, d'environnements, de lieux... propres à nourrir sa création.

Eminemment fragiles et chaque fois réinventés en fonction des publics rencontrés, ces échanges ne peuvent s'imposer. Ils doivent avant tout reposer sur l'envie d'une transmission et être accompagnés, tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre opérationnelle. Principalement portées par de jeunes professionnels dont l'économie ne permet pas encore une rémunération régulière au titre de la création, ces démarches participent du renouvellement de la création et sont bien souvent le financeur de la partie Recherche et Développement du cinéma d'auteur en France.



## 4. Le lien entre la création et la transmission

### Le soutien à la présence des créateurs sur les territoires

---

<b>Objectifs</b>	S'appuyer sur le développement d'une politique de création permettant l'implantation sur le territoire de projets et de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel pour stimuler la rencontre avec les publics et la création d'aventures culturelles singulières
<b>Publics</b>	Réalisateurs et techniciens engagés dans des démarches de création, en et hors région Critiques, universitaires Etablissements socio-éducatifs du temps scolaire et du temps de loisirs Structures culturelles (salles de cinéma, médiathèques...)
<b>Modalités d'action</b>	Organiser avec Pictanovo les conditions d'un transfert d'information régulier sur les projets à venir ou en cours pour favoriser la programmation d'actions culturelles et pédagogiques auprès des publics de la région en amont, pendant et après les tournages Développer résidences et compagnonnages entre les créateurs œuvrant sur le territoire et les structures éducatives et culturelles Accompagner, notamment en lien avec De la suite dans les images, Heure Exquise et Pictanovo, la diffusion de la production régionale auprès des publics par une action culturelle et pédagogique adaptée

### L'accompagnement des professionnels de l'image dans la transmission

---

<b>Objectifs</b>	Accompagner les cinéastes et les techniciens de l'image engagés dans des actions de médiation et d'éducation à l'image pour qualifier leurs démarches, renforcer le caractère pédagogique et culturel des projets et favoriser les échanges de pratiques tout en préservant la diversité des approches
<b>Publics</b>	Réalisateurs et techniciens engagés dans des démarches de création, en et hors région, et désirant s'engager dans des démarches de transmission auprès des publics ou qualifier leur pratique en ce domaine
<b>Modalités d'action</b>	Identifier les professionnels de l'image présents sur le territoire désireux de porter une démarche de transmission auprès des publics, notamment jeunes, pour conforter leur présence dans les actions d'éducation à l'image Proposer des formations autour des enjeux et des «techniques» liés à la transmission Mettre à disposition des ressources et outils de médiation autour des images Encourager la rencontre entre intervenants et le partage d'expérience par le biais de rencontres professionnelles et d'espaces numériques dédiés (Portail d'éducation à l'image) Faciliter la rencontre avec les relais des projets (enseignants, animateurs...) ainsi qu'avec les acteurs de la filière action culturelle (associations cinéma et audiovisuel, cinémas, festivals...)

### L'attention à l'émergence

---

<b>Objectifs</b>	Permettre à de jeunes porteurs de projets cinéma-audiovisuel, éloignés des circuits professionnels, d'engager une démarche de réflexion accompagnée aussi bien sur leur projet de réalisation que sur les conditions d'un engagement dans un parcours professionnel
<b>Publics</b>	Jeunes issus des ateliers d'éducation à l'image Jeunes issus des options artistiques (cinéma-audiovisuel, arts plastiques) Jeunes, diplômés ou non, sortant des filières de formation universitaire Aspirants réalisateurs auto-formés désireux de professionnaliser leur démarche
<b>Modalités d'action</b>	Assurer une veille active par la mise en œuvre et l'animation d'un réseau dédié au repérage de l'émergence en lien avec les acteurs de l'éducation à l'image et les lieux de formation, en articulation avec Pictanovo Construire des parcours d'accompagnement d'aspirants entre structures et organiser des tutorats avec les professionnels de l'image engagés dans les démarches de transmission Effectuer un suivi individualisé vers la pré-professionnalisation (conseil, accompagnement technique, relais administratif...) Pilotage du dispositif «La première des marches», en lien avec les acteurs professionnels de la région, destiné à favoriser la formalisation de projets cinématographiques des aspirants réalisateurs

### Résidence et compagnonnage

Le développement de la politique d'aide à la création annoncée récemment par le Président de Région va renforcer la présence de professionnels de l'image sur le territoire. Pour que celle-ci puisse favoriser la rencontre des populations avec les démarches de création cinématographique et audiovisuelle, il convient d'organiser les conditions de cette rencontre selon des modalités qui soient compatibles avec l'activité des créateurs et techniciens. Car si la présence de tournages dans leur environnement proche est vécue par les habitants comme stimulante et valorisante, le contact avec les membres de l'équipe est le plus souvent impossible compte tenu des contraintes techniques et économiques. Articulant enjeux artistiques et projets culturels de territoire, notamment dans les zones rurales, les résidences de cinéastes représentent une réelle opportunité de créer une dynamique de transmission auprès des publics les plus variés en s'appuyant sur les relais locaux (établissements scolaires, bibliothèques, centres de loisirs, maisons de retraites, services sociaux...) et en proposant divers types d'actions éducatives et culturelles (ateliers de découverte, séances-rencontres, formations des personnels éducatifs et socio-culturels...). Montées en partenariat avec les professionnels de l'image, ces actions participent de l'économie de la création sur des périodes plus « fragiles » de la fabrication des films - écriture, développement, post-production - et peuvent nourrir la démarche artistique grâce à une articulation fine avec chaque projet (le choix du territoire, des publics rencontrés ou des structures partenaires peut être opéré chaque fois que possible en fonction du sujet du film). D'autres modalités de présence en territoire sont à développer, notamment autour de « compagnonnages » entre un cinéaste, engagé dans un projet de création, et une structure éducative, culturelle ou sociale (salle de cinéma, lycée, médiathèque...). Pensé sur un long terme, depuis l'écriture jusqu'à la diffusion du film, ce mode de « work in progress » partagé avec les habitants permet d'une part de les sensibiliser au processus de fabrication des images et, d'autre part, de les associer au projet dont ils deviennent les « ambassadeurs » sur le territoire au moment de sa diffusion.

### Vers un accompagnement renforcé de l'émergence

Au cours des dernières années, le bureau d'accueil de tournages de l'Acap - dont la mission est principalement tournée vers l'appui aux équipes de création et de production dans leurs projets cinéma et audiovisuel en région - a dû adapter son activité au contexte de baisse budgétaire du fonds d'aide à la création que portait le Conseil régional de Picardie. Au regard de cet environnement peu propice à la structuration de la filière, il a été décidé d'accompagner de façon plus soutenue les projets « fragiles », initiés par de jeunes aspirants réalisateurs issus du territoire. Etudiants en cinéma de l'Université Jules Verne, collectifs de vidéastes, auto-productions... le travail aux côtés de ces porteurs de projet souligne l'étendue du malentendu entre la plupart de ces démarches et le circuit professionnel de la création cinéma et audiovisuel. D'une part, il faut lutter contre l'idée que faire du cinéma c'est facile puisque tout le monde crée des images, qu'on peut le faire avec des matériels devenus accessibles et qu'il y a de plus en plus de films faits dans des économies très réduites. De l'autre côté du spectre, on constate que la plupart ne se sent absolument pas concernée par les circuits et modes de financement traditionnels parce que vécus comme inaccessibles. Or, si tous ces aspirants ne deviendront pas cinéastes et s'il ne se cache pas un génie ignoré derrière chaque auto-production, il est nécessaire d'être vigilants à ces initiatives fragiles et de mettre en œuvre dans les régions les modalités de leur repérage et de leur accompagnement. Les enjeux en sont autant le renouvellement de la création cinématographique que l'attention à porter aux parcours de pré-professionnalisation des jeunes sur les territoires.

Pour ce faire, il faut organiser les conditions d'un « environnement favorable » qui s'appuie sur la diversité des acteurs mobilisés (milieu éducatif, associatif, enseignement supérieur, professionnels de l'image... en milieu urbain comme en milieu rural), la bienveillance des démarches proposées et l'inscription dans la durée de l'accompagnement mis en œuvre. Actuellement, divers acteurs portent en région des initiatives, plus ou moins identifiées et soutenues par les pouvoirs publics, qui peuvent servir d'appui au développement de dispositifs variés et complémentaires dédiés à l'accompagnement de l'émergence. Parmi ceux-ci, l'Acap a initié en 2015 en collaboration avec le Festival du film d'Amiens le projet « La première des marches », labellisé « Talents en court » par le CNC, qui propose à une sélection de candidats réalisateurs un parcours d'une année de tutorat par des professionnels du cinéma. Aux côtés de cette action dont les modalités sont qualifiées sur l'édition 2016-2017, l'objectif est de mobiliser l'expertise du pôle pour animer la mise en réseau des acteurs, développer un espace ressources, favoriser la transmission des informations utiles aux aspirants, bâtir des parcours de tutorat au sein des structures cinéma-audiovisuel, faciliter la mise en relation avec des professionnels... Complémentaire des actions menées par Pictanovo, ce travail se situe en amont de son intervention, au stade où l'initiative n'est pas, ou ne se vit pas encore comme éligible aux dispositifs professionnels proposés, dans une dynamique de décentralisation et avec l'objectif de créer des passerelles vers les fonds d'aide régionaux et le tissu professionnel du territoire.

---

## Modalités et conditions de la réussite

Le projet aujourd'hui proposé se fonde sur l'expérience des 15 dernières années de la montée en puissance, en région Picardie, d'un pôle ressource régional dédié à l'action artistique, culturelle et éducative en matière de cinéma. Il s'appuie sur les très nombreuses actions portées auprès des publics les plus divers et sur des territoires de nature très différentes, inscrites dans une dynamique de mise en réseau des acteurs de terrain, pour déployer un ensemble de propositions cohérentes et qualifiées. Nourri par un travail de rencontres et d'échanges avec les acteurs des deux territoires, il tient compte des spécificités des deux anciennes régions, ainsi que des marqueurs sociaux, éducatifs et économiques des populations qui y résident.

A la lumière de cette expertise, le projet du pôle régional doit se mener dans une démarche de **concertation avec les acteurs cinéma-audiovisuel de la grande région**. Nombre des axes d'intervention présentés dans ce projet s'appuient sur la mise en réseau et le partage, qui doivent s'appliquer, au premier chef, à la définition et au suivi des principales orientations du pôle régional.

Cette dynamique sera d'autant plus garantie et efficace qu'elle s'inscrira dans un **environnement général propice à la stabilité des structures cinéma-audiovisuel de terrain et au développement de leurs projets**, pour une grande part dans une réelle fragilité économique.

Au-delà de ce pré-requis, c'est un **ensemble de valeurs** qui guide l'écriture du projet :

- le partenariat dans la construction des actions afin d'adapter au mieux chaque projet aux publics visés et aux attendus éducatifs et culturels ;
- l'équité entre les territoires afin de gommer les handicaps liés à la ruralité ou l'éloignement des lieux culturels ;

- l'ouverture aux autres disciplines artistiques et le croisement avec d'autres domaines d'action dans un dialogue vivifiant et régénérant ;
- le lien étroit avec les créateurs, premiers ambassadeurs d'une ouverture culturelle auprès des populations.

Le positionnement fort d'une tête de réseau action culturelle et éducative cinématographique sur la grande région des Hauts-de-France, passe par la **définition d'un cadre conventionnel sécurisé**, qui assure l'inscription dans la durée d'un projet structurant pour les actions et pour les acteurs partenaires. Le présent projet a été pensé dans la perspective d'un conventionnement au minimum triennal, sur la période 2017-2019, et s'articule sur une **montée en puissance progressive**, garante d'une appropriation du projet par les acteurs du nouveau territoire et d'un développement consolidé de nouvelles actions.

Par ailleurs, la restructuration des actions du pôle régional et la redéfinition de ses priorités au regard de la nouvelle politique cinématographique régionale nécessitent d'**engager un certain nombre de réformes structurelles**. Divers chantiers devront ainsi être menés : représentation des acteurs de la grande région dans les instances associatives, réorganisation et renforcement de l'équipe, changement de dénomination du pôle régional, évolution en conséquence de l'identité visuelle, refonte des outils d'information... Ces évolutions marquent et accompagnent les changements opérés au sein d'un projet qui se déploie selon de nouveaux axes, à l'instar du transfert du Bureau d'accueil de tournages, porté par l'Acap en Picardie depuis 2004, qui intègre Pictanovo à l'automne 2016.

Enfin, l'attention portée à la filière action culturelle du cinéma s'inscrit dans un éco-système plus global qui intègre également la filière économique, animée et accompagnée en région par Pictanovo. Sur la base d'une réelle complémentarité

des champs d'intervention, il est essentiel que les actions soient menées dans une **articulation fluide entre les deux pôles régionaux dédiés aux images**, qui intègre les spécificités et contraintes d'action de chacun pour favoriser le développement de croisements et de mise en résonance des projets.

Dédié à la rencontre du plus grand nombre, sur tous les territoires, avec la diversité de la création cinématographique, à la réflexion sur les images et leur construction ainsi qu'à l'expérimentation par les publics de leur créativité, le projet d'un pôle culturel de l'image et du regard des Hauts-de-France s'inscrit dans les ambitions fortes portées par l'Etat et la Région en matière de cinéma et d'audiovisuel. Il participe d'une politique globale cohérente, depuis la création des œuvres jusqu'à leur appropriation par les habitants, s'appuyant sur les compétences et l'expertise avérées des deux opérateurs principaux régionaux en matière de cinéma et d'audiovisuel, dans une attention aux réalités et initiatives territoriales déjà existantes.